

*Département du Loiret - Arrondissement de Montargis*  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES**

Date de convocation

8 décembre 2023

*L'an deux mille vingt-trois, le quinze décembre à dix-huit heures,*

*le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Francis Cammal, Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.*

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 41

PRESENTS : 31

VOTANTS : 37

**Etaient présents :**

Mme Perron, M. Tagot (Boismorand), M. Boucher (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Greuin, M. Hidas, Mme Lemaître-Clément, Mme Roger, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros, M. Prieur, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette, Mme Fleury (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) **formant la majorité des membres en exercice.**

**Etaient absents avant donné pouvoir :**

Mme Rabourdin	à M. Boucher
Mme Chambon	à Mme Lemaître-Clément
M. Crozat	à M. Rougeron
M. Damon	à M. Cammal
Mme Riby	à Mme Roger
Mme Le Hardy	à M. Darmois

**Etaient absents :**

Mme Casteran-David  
M. Nicolas  
Mme Flandry  
M. Pressoir

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

## **Délibération n° 2023/185**

**OBJET : Exercice 2023 - Budget annexe ZA Gien La Bosserie : décision modificative n° 1**

*Vu l'instruction comptable M57,*

*Vu le budget primitif 2023 voté le 31 mars 2023,*

Afin de procéder au mandatement des échéances d'emprunt, la décision modificative suivante est nécessaire :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
<b>Chapitre 16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>1,00 €</b>
1641 - 01	Emprunts en euros	1,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1,00 €</b>
<b>Chapitre 16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>1,00 €</b>
1641 - 01	Emprunts en euros	1,00 €
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1,00 €</b>
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>

*Sur avis favorable de la commission des Finances du 30 novembre 2023,*

*Sur avis favorable du Bureau du 1<sup>er</sup> décembre 2023,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ADOpte** la décision modificative n° 1 ci-dessus relative au budget annexe ZA Gien - La Bosserie,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
à Gien le 20 décembre 2023

Le Président,  
Francis Cammal

La secrétaire de séance  
Camille Chevallier



**Certifiée exécutoire,**

*Les formalités de publicité*

*ayant été effectuées le 20 - 12 - 2023*